

## DECLARATION LIMINAIRE AU CTP DU 8 JUILLET

Monsieur le président,

Le 5 juillet, le directeur Général des Finances Publiques écrivait une lettre à l'ensemble des agents pour faire le point sur l'actualité de notre direction qui commençait ainsi :

« Je commence par le document d'orientations stratégiques. Il est désormais définitif et a été présenté aux organisations syndicales nationales lors d'un comité technique paritaire central. Nous disposons maintenant d'un document rassembleur..... ».

Ceci n'est tout simplement que de la propagande car employer le terme de rassembleur juste après la phrase où figurent les organisations syndicales laisse à penser que ces dernières ont approuvé la démarche. Or, le SNUI et la CGT ont boycotté le CTPC du 29 juin qui traitait du D.O.S et FO y est allé avec une question centrale sur le devenir des missions et l'adéquation des emplois aux missions avant que la direction Générale ne finisse par adapter les missions, faute de moyens.

La seule réponse qu'a pu fournir le directeur est que la DGFIP est une administration dans laquelle de nouvelles simplifications sont possibles. Ces « gains de productivité » garantissent à ses yeux la cohérence du couple missions/moyens.

Les moyens, parlons en justement dans notre département.

Après la CAP locale de cadre C filière fiscale, il manque plus d'une vingtaine d'emplois dans cette catégorie.

En catégorie B, toujours dans la filière fiscale, après les mutations nationales et malgré une quarantaine d'affectations de contrôleurs issus de l'ENI, le département a une vacance de 18,6. ( en espérant qu'ils acceptent tous leur affectation).

Si on rajoute les 39,4 agents B et C manquants dans la filière gestion publique à l'issue de la CAP locale du 5 juillet, on arrive à une situation alarmante pour exercer notre métier.

De la même manière qu'il a écrit à tous les agents, nous aimerions que le Directeur Général écrivent à ceux des Alpes Maritimes pour leur expliquer comment trouver encore des « gains de productivité » et assurer leurs missions avec quelques 80 agents en moins.

D'ailleurs, le premier signe de mécontentement vient du CDI de Nice Paillon qui vous adresse une pétition en se réservant l'intention de faire des choix dans les missions à réaliser si on ne leur donne pas des agents supplémentaires.

Si on rajoute à ces conditions de travail désastreuses, les annonces du ministre Mr Woerth qui tente de convaincre d'une hausse significative du pouvoir d'achat des fonctionnaires ces trois dernières années !!!

Jugez plutôt :

Chaque fois que le SMIC augmente, il flirte avec le traitement indiciaire du 1<sup>er</sup> échelon de la catégorie C (INM 293),

A l'heure actuelle, le 1<sup>er</sup> échelon de la catégorie B n'a que quatre points d'indice de différence (INM 297) avec celui de la catégorie C

Et cerise sur le gâteau, la malhonnêteté intellectuelle de dire ou laisser dire que le salaire moyen des fonctionnaires augmente.

C'est vrai et pour cause : Chaque fois que l'on supprime un cadre C dans la fonction publique, sans que personne ne touche 1 € supplémentaire, le salaire moyen augmente, c'est mathématique.

Et comme ce sont essentiellement des milliers d'emplois de cadres C supprimés dans notre direction depuis des années !

Monsieur le président, nous vous alertons sur ce contexte explosif en vous demandant de prendre les mesures nécessaires et de faire remonter notre exaspération à la Direction Générale

Les représentants FO au CTP